

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Commune de MORVILLARS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21900072600014

POSTE COMPTABLE : SGC BELFORT 1

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget communal (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	48
B9 - Etat du personnel	49
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	52
B11.2 - Liste des établissements publics créés	53
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	54
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	55
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	56
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	57
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	58

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 102

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	949,36
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 100,16
3	Dépenses d'équipement brut / population	941,12
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 971,00
5	DGF / population	13,46
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	46,36 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98,80 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	85,54 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	179,16 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	13,71 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 5 %
- Investissement : 5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 984 310,82	2 018 544,26	632 061,12	A1 666 294,56
Investissement	631 160,47	422 477,55	(3) 32 356,66	A2 -176 326,26
Fonctionnement	1 353 150,35	1 596 066,71	(4) 599 704,46	A3 842 620,82

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 332 622,96	III + IV 585 134,85	B1	252 511,89
Investissement	I 332 622,96	III 585 134,85	B2	252 511,89
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	918 806,45
Investissement	A2 + B2	76 185,63
Fonctionnement	A3 + B3	842 620,82

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 332 622,96
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	11 640,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	18 864,16
21	Immobilisations corporelles (3)	288 217,27
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	13 901,53
458121318	Opération sous mandat n°21318	13 901,53
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 585 134,85
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	257 628,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	313 604,85
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	13 901,53
458221318	Opération sous mandat n°21318	13 901,53
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	998 050,78	921 865,15
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	332 622,96	585 134,85
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 176 326,26	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 507 000,00	1 507 000,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 625 000,00	1 212 379,18
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 842 620,82
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 625 000,00	2 055 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		3 132 000,00	3 562 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	32 880,00	11 640,00	139 500,00	139 500,00	151 140,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	20 000,00	18 864,16	0,00	0,00	18 864,16
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 145 045,11	288 217,27	583 860,00	583 860,00	872 077,27
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 197 925,11	318 721,43	723 360,00	723 360,00	1 042 081,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	148 074,89	0,00	151 590,78	151 590,78	151 590,78
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
Total des dépenses financières		148 074,89	0,00	271 590,78	271 590,78	271 590,78
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	13 901,53	0,00	0,00	13 901,53
Total des dépenses réelles d'investissement		1 346 000,00	332 622,96	994 950,78	994 950,78	1 327 573,74

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		3 100,00	3 100,00	3 100,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		3 100,00	3 100,00	3 100,00

TOTAL	1 346 000,00	332 622,96	998 050,78	998 050,78	1 330 673,74
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	176 326,26
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 507 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	407 461,00	313 604,85	148 986,00	148 986,00	462 590,85
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		407 461,00	313 604,85	148 986,00	148 986,00	462 590,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	61 782,34	0,00	19 929,15	19 929,15	19 929,15
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 050,00	1 050,00	1 050,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	521 000,00	257 628,47	50 000,00	50 000,00	307 628,47
Total des recettes financières		582 782,34	257 628,47	190 979,15	190 979,15	448 607,62
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	13 901,53	0,00	0,00	13 901,53
Total des recettes réelles d'investissement		990 243,34	585 134,85	339 965,15	339 965,15	925 100,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	300 000,00		555 000,00	555 000,00	555 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	23 400,00		23 800,00	23 800,00	23 800,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		3 100,00	3 100,00	3 100,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		323 400,00		581 900,00	581 900,00	581 900,00

TOTAL	1 313 643,34	585 134,85	921 865,15	921 865,15	1 507 000,00
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 507 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	578 800,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	352 000,00	0,00	351 000,00	351 000,00	351 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	467 900,00	0,00	485 000,00	485 000,00	485 000,00
014	Atténuations de produits	6 700,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	145 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		971 600,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
66	Charges financières	84 000,00	0,00	92 700,00	92 700,00	92 700,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 056 600,00	0,00	1 046 200,00	1 046 200,00	1 046 200,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	300 000,00		555 000,00	555 000,00	555 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	23 400,00		23 800,00	23 800,00	23 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		323 400,00		578 800,00	578 800,00	578 800,00

TOTAL	1 380 000,00	0,00	1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 625 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	16 600,00	0,00	8 570,00	8 570,00	8 570,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	120 100,00	0,00	119 500,00	119 500,00	119 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	402 600,00	0,00	403 430,00	403 430,00	403 430,00
731	Fiscalité locale	485 500,00	0,00	507 000,00	507 000,00	507 000,00
74	Dotations et participations (3)	132 500,00	0,00	150 877,00	150 877,00	150 877,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	42 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 199 300,00	0,00	1 212 377,00	1 212 377,00	1 212 377,00
76	Produits financiers	0,54	0,00	2,18	2,18	2,18
77	Produits spécifiques (3)	995,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 200 295,54	0,00	1 212 379,18	1 212 379,18	1 212 379,18

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 200 295,54	0,00	1 212 379,18	1 212 379,18	1 212 379,18
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	842 620,82
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 055 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	578 800,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	151 590,78	0,00	151 590,78
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	151 140,00	0,00	151 140,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	18 864,16	0,00	18 864,16
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	872 077,27	3 100,00	875 177,27
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	120 000,00	0,00	120 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	13 901,53	0,00	13 901,53
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 327 573,74	3 100,00	1 330 673,74

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	176 326,26
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 507 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	351 000,00		351 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	485 000,00		485 000,00
014	Atténuations de produits	9 000,00		9 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	105 000,00	0,00	105 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	92 700,00	0,00	92 700,00
67	Charges spécifiques (9)	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	500,00	23 800,00	24 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		555 000,00	555 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 046 200,00	578 800,00	1 625 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 625 000,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Commune de MORVILLARS - Budget communal - BP - 2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	19 929,15	0,00	19 929,15
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	462 590,85	0,00	462 590,85
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 050,00	0,00	1 050,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	3 100,00	3 100,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	120 000,00	0,00	120 000,00
28 Amortissement des immobilisations		23 800,00	23 800,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	13 901,53	0,00	13 901,53
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		555 000,00	555 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	307 628,47		307 628,47
Recettes d'investissement – Total	925 100,00	581 900,00	1 507 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 507 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	8 570,00		8 570,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	119 500,00		119 500,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	403 430,00		403 430,00
731 Fiscalité locale	507 000,00		507 000,00
74 Dotations et participations (8)	150 877,00		150 877,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	23 000,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	2,18	0,00	2,18
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 212 379,18	0,00	1 212 379,18

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	842 620,82
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 055 000,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 346 000,00	332 622,96	0,00	998 050,78	998 050,78	0,00	998 050,78	1 330 673,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 880,00	11 640,00	0,00	139 500,00	139 500,00	0,00	139 500,00	151 140,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	20 000,00	18 864,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 864,16
21	Immobilisations corporelles	1 145 045,11	288 217,27	0,00	583 860,00	583 860,00	0,00	583 860,00	872 077,27
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 197 925,11	318 721,43	0,00	723 360,00	723 360,00	0,00	723 360,00	1 042 081,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	148 074,89	0,00		151 590,78	151 590,78		151 590,78	151 590,78
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		148 074,89	0,00	0,00	271 590,78	271 590,78	0,00	271 590,78	271 590,78
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	13 901,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 901,53
Total des dépenses réelles		1 346 000,00	332 622,96	0,00	994 950,78	994 950,78	0,00	994 950,78	1 327 573,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			3 100,00	3 100,00		3 100,00	3 100,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			3 100,00	3 100,00		3 100,00	3 100,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	176 326,26
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 507 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 313 643,34	585 134,85	921 865,15	921 865,15	1 507 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	407 461,00	313 604,85	148 986,00	148 986,00	462 590,85
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		407 461,00	313 604,85	148 986,00	148 986,00	462 590,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	61 782,34	0,00	19 929,15	19 929,15	19 929,15
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	1 050,00	1 050,00	1 050,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	521 000,00	257 628,47	50 000,00	50 000,00	307 628,47
Total des recettes financières		582 782,34	257 628,47	190 979,15	190 979,15	448 607,62
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	13 901,53	0,00	0,00	13 901,53
Total des recettes réelles		990 243,34	585 134,85	339 965,15	339 965,15	925 100,00
021	Virement de la section de fonctionnement	300 000,00		555 000,00	555 000,00	555 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	23 400,00		23 800,00	23 800,00	23 800,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		3 100,00	3 100,00	3 100,00
Total des recettes d'ordre		323 400,00		581 900,00	581 900,00	581 900,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	1 507 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL	1 346 000,00	332 622,96	0,00	998 050,78	998 050,78	0,00	998 050,78	1 330 673,74	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 880,00	11 640,00	0,00	139 500,00	139 500,00	0,00	139 500,00	151 140,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	21 880,00	11 640,00	0,00	139 500,00	139 500,00	0,00	139 500,00	151 140,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	20 000,00	18 864,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 864,16
20422	Privé : Bâtiments, installations	20 000,00	18 864,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 864,16
21	Immobilisations corporelles	1 145 045,11	288 217,27	0,00	583 860,00	583 860,00	0,00	583 860,00	872 077,27
2111	Terrains nus	279 213,91	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
2112	Terrains de voirie	2 994,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2117	Bois et forêts	3 900,00	2 347,88	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	4 847,88
21312	Bâtiments scolaires	25 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	4 600,00	0,00	0,00	5 700,00	5 700,00	0,00	5 700,00	5 700,00
21318	Autres bâtiments publics	3 600,00	13 901,53	0,00	13 700,00	13 700,00	0,00	13 700,00	27 601,53
2151	Réseaux de voirie	609 800,00	148 196,56	0,00	515 960,00	515 960,00	0,00	515 960,00	664 156,56
2152	Installations de voirie	0,00	4 364,90	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	6 864,90
21534	Réseaux d'électrification	130 000,00	75 552,00	0,00	12 600,00	12 600,00	0,00	12 600,00	88 152,00
215731	Matériel roulant	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	6 000,00	3 854,40	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	6 354,40
21621	Biens sous-jacents	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	9 937,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	1 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 000,00	0,00	0,00	10 400,00	10 400,00	0,00	10 400,00	10 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de MORVILLARS - Budget communal - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'équipement		1 197 925,11	318 721,43	0,00	723 360,00	723 360,00	0,00	723 360,00	1 042 081,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	148 074,89	0,00		151 590,78	151 590,78		151 590,78	151 590,78
1641	Emprunts en euros	145 573,89	0,00		150 540,78	150 540,78		150 540,78	150 540,78
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 501,00	0,00		1 050,00	1 050,00		1 050,00	1 050,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		148 074,89	0,00	0,00	271 590,78	271 590,78	0,00	271 590,78	271 590,78
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	13 901,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 901,53
458121318	Opération sous mandat n°21318	0,00	13 901,53		0,00	0,00	0,00	0,00	13 901,53
Total des dépenses réelles		1 346 000,00	332 622,96	0,00	994 950,78	994 950,78	0,00	994 950,78	1 327 573,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			3 100,00	3 100,00		3 100,00	3 100,00
204411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2117	Bois et forêts	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			3 100,00	3 100,00		3 100,00	3 100,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			3 100,00	3 100,00		3 100,00	3 100,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 313 643,34	585 134,85	921 865,15	921 865,15	1 507 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	407 461,00	313 604,85	148 986,00	148 986,00	462 590,85
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	15 151,50	0,00	0,00	15 151,50
1323	Subv. non transf. Départements	35 000,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	95 960,00	66 470,00	-64 120,00	-64 120,00	2 350,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	44 180,00	32 934,00	1 550,00	1 550,00	34 484,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	156 371,00	130 551,93	111 556,00	111 556,00	242 107,93
13462	Dotation de soutien à l'invest local	75 950,00	33 497,42	0,00	0,00	33 497,42
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		407 461,00	313 604,85	148 986,00	148 986,00	462 590,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	61 782,34	0,00	19 929,15	19 929,15	19 929,15
10222	FCTVA	41 782,34	0,00	17 200,00	17 200,00	17 200,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	0,00	2 729,15	2 729,15	2 729,15
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	1 050,00	1 050,00	1 050,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	1 050,00	1 050,00	1 050,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	521 000,00	257 628,47	50 000,00	50 000,00	307 628,47
Total des recettes financières		582 782,34	257 628,47	190 979,15	190 979,15	448 607,62
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	13 901,53	0,00	0,00	13 901,53
Total des recettes réelles		990 243,34	585 134,85	339 965,15	339 965,15	925 100,00
021	Virement de la section de fonctionnement	300 000,00		555 000,00	555 000,00	555 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	23 400,00		23 800,00	23 800,00	23 800,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00

Commune de MORVILLARS - Budget communal - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	2 800,00		2 800,00	2 800,00	2 800,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	9 350,00		9 350,00	9 350,00	9 350,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	6 250,00		6 250,00	6 250,00	6 250,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	0,00		400,00	400,00	400,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		3 100,00	3 100,00	3 100,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		2 830,00	2 830,00	2 830,00
2033	Frais d'insertion	0,00		270,00	270,00	270,00
2117	Bois et forêts	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		323 400,00		581 900,00	581 900,00	581 900,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 380 000,00	0,00	0,00	1 625 000,00	1 625 000,00	0,00	1 625 000,00	1 625 000,00
011	Charges à caractère général (3)	352 000,00	0,00	0,00	351 000,00	351 000,00	0,00	351 000,00	351 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	467 900,00	0,00		485 000,00	485 000,00		485 000,00	485 000,00
014	Atténuations de produits	6 700,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	145 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		971 600,00	0,00	0,00	950 000,00	950 000,00	0,00	950 000,00	950 000,00
66	Charges financières	84 000,00	0,00		92 700,00	92 700,00		92 700,00	92 700,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00			500,00	500,00		500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		85 000,00	0,00	0,00	96 200,00	96 200,00		96 200,00	96 200,00
Total des dépenses réelles		1 056 600,00	0,00	0,00	1 046 200,00	1 046 200,00	0,00	1 046 200,00	1 046 200,00
023	Virement à la section d'investissement	300 000,00			555 000,00	555 000,00		555 000,00	555 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	23 400,00			23 800,00	23 800,00		23 800,00	23 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		323 400,00			578 800,00	578 800,00		578 800,00	578 800,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 625 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Commune de MORVILLARS - Budget communal - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 200 295,54	0,00	1 212 379,18	1 212 379,18	1 212 379,18
013	Atténuations de charges (2)	16 600,00	0,00	8 570,00	8 570,00	8 570,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	120 100,00	0,00	119 500,00	119 500,00	119 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	402 600,00	0,00	403 430,00	403 430,00	403 430,00
731	Fiscalité locale	485 500,00	0,00	507 000,00	507 000,00	507 000,00
74	Dotations et participations (2)	132 500,00	0,00	150 877,00	150 877,00	150 877,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	42 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 199 300,00	0,00	1 212 377,00	1 212 377,00	1 212 377,00
76	Produits financiers	0,54	0,00	2,18	2,18	2,18
77	Produits spécifiques (2)	995,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		995,54	0,00	2,18	2,18	2,18
Total des recettes réelles		1 200 295,54	0,00	1 212 379,18	1 212 379,18	1 212 379,18
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	842 620,82
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 055 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 380 000,00	0,00	0,00	1 625 000,00	1 625 000,00	0,00	1 625 000,00	1 625 000,00
011	Charges à caractère général (4)	352 000,00	0,00	0,00	351 000,00	351 000,00	0,00	351 000,00	351 000,00
6042	Achats de prestations de services	22 500,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
60611	Eau et assainissement	4 000,00	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
60612	Energie - Electricité	31 000,00	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
60621	Combustibles	70 000,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
60622	Carburants	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	2 800,00	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	400,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 500,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	2 800,00	0,00	0,00	1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 700,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures	16 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
61351	Matériel roulant	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	1 000,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61521	Entretien terrains	4 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	8 500,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	15 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61524	Entretien bois et forêts	4 400,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 500,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	19 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	8 600,00	8 600,00	0,00	8 600,00	8 600,00
6168	Autres primes d'assurance	2 900,00	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6182	Documentation générale et technique	1 400,00	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00

Commune de MORVILLARS - Budget communal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	1 200,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6188	Autres frais divers	7 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	21 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports de biens	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	3 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 600,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6282	Frais de gardiennage	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	467 900,00	0,00		485 000,00	485 000,00		485 000,00	485 000,00
6218	Autre personnel extérieur	22 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6331	Versement mobilité	4 200,00	0,00		4 550,00	4 550,00		4 550,00	4 550,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	355,00	0,00		260,00	260,00		260,00	260,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 430,00	0,00		7 200,00	7 200,00		7 200,00	7 200,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	740,00	0,00		780,00	780,00		780,00	780,00
64111	Rémunération principale titulaires	208 800,00	0,00		230 800,00	230 800,00		230 800,00	230 800,00
64112	SFT, indemnité de résidence	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
64113	NBI	5 600,00	0,00		6 200,00	6 200,00		6 200,00	6 200,00
64118	Autres indemnités	55 600,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
64131	Rémunérations	4 090,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
64168	Autres emplois aidés	18 000,00	0,00		10 200,00	10 200,00		10 200,00	10 200,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		7 600,00	7 600,00		7 600,00	7 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	36 215,00	0,00		39 450,00	39 450,00		39 450,00	39 450,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	63 000,00	0,00		69 430,00	69 430,00		69 430,00	69 430,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	920,00	0,00		730,00	730,00		730,00	730,00

Commune de MORVILLARS - Budget communal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6455	Cotisations pour assurance du personnel	36 000,00	0,00		35 300,00	35 300,00		35 300,00	35 300,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		150,00	150,00		150,00	150,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 200,00	0,00		3 300,00	3 300,00		3 300,00	3 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	750,00	0,00		150,00	150,00		150,00	150,00
6488	Autres	0,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
014	Atténuations de produits	6 700,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	6 700,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	145 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
65311	Indemnités de fonction	60 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 000,00	0,00		7 900,00	7 900,00	0,00	7 900,00	7 900,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
65316	Frais de représentation du maire	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65568	Autres contributions	23 000,00	0,00		26 350,00	26 350,00	0,00	26 350,00	26 350,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	3 200,00	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00	850,00
65888	Autres	37 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		971 600,00	0,00	0,00	950 000,00	950 000,00	0,00	950 000,00	950 000,00
66	Charges financières	84 000,00	0,00		92 700,00	92 700,00		92 700,00	92 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	84 000,00	0,00		92 700,00	92 700,00		92 700,00	92 700,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00

Commune de MORVILLARS - Budget communal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	500,00			500,00	500,00		500,00	500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	500,00			500,00	500,00		500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		85 000,00	0,00	0,00	96 200,00	96 200,00		96 200,00	96 200,00
Total des dépenses réelles		1 056 600,00	0,00	0,00	1 046 200,00	1 046 200,00	0,00	1 046 200,00	1 046 200,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	300 000,00			555 000,00	555 000,00		555 000,00	555 000,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	23 400,00			23 800,00	23 800,00		23 800,00	23 800,00
675	<i>Valeurs comptables immobilisations cédée</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	23 400,00			23 800,00	23 800,00		23 800,00	23 800,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		323 400,00			578 800,00	578 800,00		578 800,00	578 800,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 200 295,54	0,00	1 212 379,18	1 212 379,18	1 212 379,18
013	Atténuations de charges (3)	16 600,00	0,00	8 570,00	8 570,00	8 570,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	14 000,00	0,00	5 570,00	5 570,00	5 570,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	2 600,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	120 100,00	0,00	119 500,00	119 500,00	119 500,00
7022	Coupes de bois	15 500,00	0,00	3 825,00	3 825,00	3 825,00
7023	Menus produits forestiers	2 100,00	0,00	1 275,00	1 275,00	1 275,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 700,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
70321	Stationnement et location voie publique	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
70323	Red. occupation dom. public	5 100,00	0,00	5 700,00	5 700,00	5 700,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	990,00	0,00	1 050,00	1 050,00	1 050,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	60,00	0,00	60,00	60,00	60,00
7062	Redevances services à caractère culturel	100,00	0,00	140,00	140,00	140,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	35 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
706888	Autres	13 000,00	0,00	14 220,00	14 220,00	14 220,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	2 800,00	0,00	3 080,00	3 080,00	3 080,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	3 600,00	0,00	4 700,00	4 700,00	4 700,00
70878	Remb. frais par des tiers	39 000,00	0,00	42 600,00	42 600,00	42 600,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	150,00	0,00	200,00	200,00	200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	402 600,00	0,00	403 430,00	403 430,00	403 430,00
73211	Attribution de compensation	372 298,00	0,00	372 298,00	372 298,00	372 298,00
73218	Autres fisc. revers. entre coll. locales	7 876,00	0,00	8 706,00	8 706,00	8 706,00
73221	FNGIR	22 426,00	0,00	22 426,00	22 426,00	22 426,00
731	Fiscalité locale	485 500,00	0,00	507 000,00	507 000,00	507 000,00
73111	Impôts directs locaux	455 235,00	0,00	475 107,00	475 107,00	475 107,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	30 265,00	0,00	31 893,00	31 893,00	31 893,00
74	Dotations et participations (3)	132 500,00	0,00	150 877,00	150 877,00	150 877,00
741121	DSR des communes	12 400,00	0,00	14 828,00	14 828,00	14 828,00
742	Dot. aux élus locaux	100,00	0,00	250,00	250,00	250,00
744	FCTVA	3 800,00	0,00	3 150,00	3 150,00	3 150,00
74718	Autres participations Etat	12 000,00	0,00	9 577,00	9 577,00	9 577,00
7473	Participation départements	6 500,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00

Commune de MORVILLARS - Budget communal - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74748	Participation autres communes	10 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	8 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	74 453,00	0,00	77 255,00	77 255,00	77 255,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	2 647,00	0,00	18 117,00	18 117,00	18 117,00
7484	Dotation de recensement	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	42 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
752	Revenus des immeubles	38 200,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
75888	Autres	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 199 300,00	0,00	1 212 377,00	1 212 377,00	1 212 377,00
76	Produits financiers	0,54	0,00	2,18	2,18	2,18
761	Produits de participations	0,54	0,00	2,18	2,18	2,18
77	Produits spécifiques (3)	995,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	995,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 200 295,54	0,00	1 212 379,18	1 212 379,18	1 212 379,18
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 513 733,99									
1641 Emprunts en euros (total)					3 513 733,99									
08916503	BANQUE POPULAIRE DE BFC	12/05/2022	05/06/2022	01/07/2022	250 000,00	F		1,020	1,020		A	P	O	A-1
123490	CDC BANQUE DES TERRITOIRES	28/05/2021	30/11/2021	27/02/2022	150 000,00	F		0,629	0,629		T	P	O	A-1
130775	CREDIT FONCIER				15 223,68	F		0,250	0,000		A	C	O	A-1
1384055	CREDIT AGRICOLE	21/12/2020	30/12/2020	10/12/2021	290 000,00	F		0,470	0,470		A	C	O	A-1
3281246	CAISSE D'EPARGNE				500 000,00	F		5,030	5,030		T	P	O	A-1
MIN 209771EUR/0	CFFL				1 107 000,00	F		5,150	0,000		A	P	O	A-1
MON224592EUR/02	CFFL	01/01/2012	01/02/2012	01/02/2013	244 510,31	F		3,330	3,330		A	X	O	A-1
MON253129EUR/02	CFFL				500 000,00	R		4,420	0,000		A	P	O	A-1
Prêt n° MIN2376	CFFL				457 000,00	F		4,180	0,000		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Commune de MORVILLARS - Budget communal - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 513 733,99									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 172 039,96					150 384,83	92 178,04	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 172 039,96					150 384,83	92 178,04	0,00	0,00
08916503		0,00	A-1	208 649,66	10,00	F		1,020	19 923,99	2 128,23	0,00	0,00
123490		0,00	A-1	130 806,96	13,00	F		0,629	9 687,33	799,31	0,00	0,00
130775		0,00	A-1	5 521,32	12,00	F		0,000	453,81	13,80	0,00	0,00
1384055		0,00	A-1	233 620,19	12,00	F		0,470	18 970,21	1 098,01	0,00	0,00
3281246		0,00	A-1	291 357,40	10,00	F		5,030	20 990,37	14 263,47	0,00	0,00
MIN 209771EUR/0		0,00	A-1	530 905,95	10,00	F		0,000	41 914,81	27 341,66	0,00	0,00
MON224592EUR/02		0,00	A-1	149 026,53	10,00	F		3,330	10 975,94	4 962,58	0,00	0,00
MON253129EUR/02		0,00	A-1	337 605,58	14,00	R		0,000	15 645,45	29 676,94	0,00	0,00
Prêt n° MIN2376		0,00	A-1	284 546,37	52,00	F		0,000	11 822,92	11 894,04	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de MORVILLARS - Budget communal - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 172 039,96					150 384,83	92 178,04	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais documents d'urbanisme	10	22/11/2016
L	Frais d'études	5	22/11/2016
L	Frais d'insertion	2	22/11/2016
L	Subv équip organismes publics	12	22/11/2016
L	Concessions et droits simil.	2	22/11/2016

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					500,00
65748			Souvenir Français	Association	200,00
65748			La Prévention Routière	Association	150,00
65748			Association Une Rose Un Espoir	Association	150,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		6,00	6,00	12,00	12,00	0,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

Commune de MORVILLARS - Budget communal - BP - 2024

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				19 600,00		
Agent technique saisonnier	C	TECH		1 800,00	A 332-23-2°	CDD CDD
BRIZARD Valentin	C	OTR		7 600,00	A A	CDD CDD
TATTU Sabine	C	ANIM		10 200,00	A A	CDD CDD
TOTAL GENERAL				19 600,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Territoire d'Energie 90		SFP	10 200,00
Syndicat de gestion du CES de Morvillars		SFP	14 900,00
Syndicat de la Fourrière		SFP	1 250,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement public administratif	Centre Communal d'Action Sociale			SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-176 326,26	-176 326,26
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	252 511,89	252 511,89
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	150 540,78	150 540,78
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	768 729,15	768 729,15
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	618 188,37	618 188,37

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		150 540,78	I 150 540,78
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		150 540,78	150 540,78
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	150 540,78	150 540,78
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		768 729,15	III 768 729,15
Ressources propres externes de l'année (a)		139 929,15	139 929,15
10222	FCTVA	17 200,00	17 200,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	2 729,15	2 729,15
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	120 000,00	120 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		628 800,00	628 800,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
266	<i>Autres formes de participation</i>	0,00	0,00
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	5 000,00	5 000,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	2 800,00	2 800,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	9 350,00	9 350,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	6 250,00	6 250,00
2804411	<i>Sub nat org pub - Biens mob, mat, études</i>	400,00	400,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	50 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	555 000,00	555 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 661 000,00	4,60	32,25	0,00	535 673,00	4,60
TFPNB	32 000,00	2,24	73,80	0,00	23 616,00	2,24
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	52 900,00	-4,04	13,16	0,00	6 962,00	-4,04
TOTAL	1 745 900,00	4,27			566 251,00	4,38

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par Le Maire Françoise RAVEY (1),

A Morvillars, le 28/03/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ordinaire

A Morvillars, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BIRRER Christian	
CLAISSE Michèle	
DIETSCH Quentin	
GAY Sabine	
GRAEHLING Michel	
MARIE Chantal	
MORET Anaïs	
NICOT Colin	
OSTERTAG Régis	
POINAS Jean-Christophe	
REGNAULT-LAVIE Virginie	
SALGADO Manuella	
TREIBER Jean-Daniel	
ZUMBIHL Jean-François	

Certifié exécutoire par Le Maire Françoise RAVEY (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.